


**SECTION 1 - IDENTIFICATION**

**Identificateur du produit:** HUILE DE CITRON  
**Code du produit:**  
**Usage du produit/Description:**  
**Nom chimique :** Mélange  
**Identificateur du fournisseur:** SAVONS EVY  
 3460 39e Avenue  
 Montréal, QC  
 H1A 3V1  
 514-642-9920  
**Numéro de téléphone d'urgence:** CANUTEC 613-996-6666 (24 hrs)

**SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS**

<b>Classification</b>	Liquide inflammable 3 Danger par aspiration 1 Sensibilisation cutanée 1A Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique; Irritation des voies respiratoires 3 Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique; Effets narcotiques 3 Dangers pour le milieu aquatique, danger aigu 2 Dangers pour le milieu aquatique, danger à long terme 2	
<b>Mention d'avertissement</b>	<b>DANGER</b>	
<b>Mention de danger</b>	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges. H401 Toxique pour les organismes aquatiques. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	
<b>Conseil de prudence - prévention</b>	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. P280 Porter des gants de protection /des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.	
<b>Conseil de prudence - réponse</b>	P273 Éviter le rejet à l'environnement. P303+P361+P353 <b>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:</b> Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser CO2, mousse chimique résistant à l'alcool, poudre chimique sèche pour l'extinction. P301+P310 <b>EN CAS D'INGESTION:</b> appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P331 Ne PAS faire vomir. P304+P340 <b>EN CAS D'INHALATION:</b> Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.	

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

	P302+P352 P333+P313 P321 P362+P364 P391	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Traitement spécifique: Un antihistaminique peut être nécessaire. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Recueillir le produit répandu.
<b>Conseil de prudence - stockage</b>	P403+P235 P405 P233 P501	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations municipales, provinciales et fédérales.
<b>Conseil de prudence - élimination</b>		

### SECTION 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ingrédients dangereux	No. CAS	% (poids)
Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraitée (C9-C16)	64742-47-8	60 - 100

### SECTION 4 - PREMIERS SOINS

**Inhalation:**

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Contact cutané:**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau / se doucher. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Contact oculaire:**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical/consulter un médecin. NE PAS neutraliser avec de l'acide.

**Ingestion:**

NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

**Note au médecin:**

Risques de pneumonie chimique ou œdème pulmonaire si aspiré dans les poumons.

### SECTION 5 - MESURES EN CAS D'INCENDIE

<b>Agents extincteurs appropriés:</b>	Utiliser CO <sub>2</sub> , mousse chimique résistant à l'alcool, poudre chimique sèche pour l'extinction.
<b>Agents extincteurs inappropriés :</b>	Un jet d'eau direct peut disperser le produit et répandre l'incendie.
<b>Produits combustion dangereux :</b>	Oxydes de carbone, fumée âcre.
<b>Équipement de protection :</b>	Équipement de lutte contre les incendies incluant un appareil respiratoire autonome approuvé NIOSH.
<b>Précautions spéciales:</b>	Retenir les eaux d'écoulement. Éviter l'infiltration dans les égouts ou dans les cours d'eau. Les contenants surchauffés peuvent éclater. Les vapeurs peuvent répandre l'incendie plus loin.

### SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

**Protection personnelle:**

Porter l'équipement respiratoire approprié et des vêtements de protection (Voir Section 8). Éviter le contact direct avec le produit. Éloigner le personnel non essentiel.

**Intervention en cas de déversement/nettoyage:**

Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte pour élimination ultérieure (voir section 13). Empêcher la matière de s'infiltrer dans les cours d'eau ou les égouts. Retenir les eaux d'écoulement s'il y a lieu. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.

**Précautions environnementales:**

Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

**SECTION 7 - MANUTENTION ET STOCKAGE**
**Procédures de manutention sécuritaire:**

Les contenants doivent être identifiés correctement. Manipuler dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Maintenir le récipient fermé s'il n'est pas en utilisation. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Porter des gants de protection /des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Les contenants vides peuvent contenir des résidus et doivent être manipulés comme résidus dangereux. Observer de bonnes pratiques d'hygiène avant de manger, boire ou fumer. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation du produit ou à proximité. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

**Exigences en matière de stockage:**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Stocker à l'écart des produits incompatibles. Garder les récipients fermés.

**Matières incompatibles :**

Agents oxydants forts, acides, alcalins.

**SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE**
**Limites d'exposition :**

Ingrédients	CAS	Source	Valeur
Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraitée (C9-C16)	64742-47-8	FOURNISSEUR	VEMP 100 ppm (610 mg/m3)
D-Limonène	5989-27-5	ACGIH	VEMP 20 ppm
Methyl 9-dodecenoate	39202-17-0		Aucune limite établie.

**Mesures d'ingénierie:**

Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants inférieures aux limites d'exposition.

**Protection des voies respiratoires:**

Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire autonome homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues.

**Vêtement et équipement de protection:**

Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques anti éclaboussures afin d'empêcher brouillard, vapeur et poussière d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.

**Commentaires sur l'hygiène générale :**

Éviter la production de concentrations élevées de poussières, brouillards ou de vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

**SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>Apparence:</b>	Liquide transparent jaune
<b>Odeur :</b>	Citron
<b>Seuil de l'odeur:</b>	Non déterminé
<b>pH tel quel</b>	Non déterminé
<b>Point de fusion:</b>	Non déterminé
<b>Point initial ébullition:</b>	Non déterminé
<b>Point d'éclair:</b>	60°C
<b>Taux évaporation (acétate de butyle = 1):</b>	Non déterminé
<b>Inflammabilité:</b>	Liquide et vapeurs inflammables
<b>LIE:</b>	Non déterminé
<b>LSI:</b>	Non déterminé
<b>Tension de vapeur:</b>	Non déterminé
<b>Densité de vapeur (air=1):</b>	Non déterminé

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

<b>Densité relative:</b>	0.8
<b>Solubilité:</b>	Insoluble
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non déterminé
<b>Température auto-inflammation:</b>	Non déterminé
<b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé
<b>Volatiles:</b>	800 g/L
<b>Viscosité:</b>	< 50 cPs

### SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Stabilité et réactivité :</b>	Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
<b>Polymérisation:</b>	Non.
<b>Conditions à éviter :</b>	Utilisation avec matières incompatibles. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
<b>Matières à éviter :</b>	Agents oxydants forts, acides, alcalins.
<b>Produits de décomposition dangereux :</b>	Oxydes de carbone.

### SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES

<b>Données toxicologiques:</b>				
Ingrédients dangereux	No. CAS	%	DL <sub>50</sub> (voie, espèce)	CL <sub>50</sub> (espèce)
Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraitee (C9-C16)	64742-47-8	90.0	>5000 mg/kg, oral, rat	>3400, rat
			>2000 mg/kg, cutané, lapin	
<b>Voie d'administration</b> <b>Inhalation, cutané, oculaire, ingestion.</b>				
<b>Effets de l'exposition de courte durée (aiguë) :</b>				
<b>Inhalation:</b>	Peut causer des vertiges ou de la somnolence. Peut irriter les voies respiratoires. Peut entraîner une dépression du système nerveux central.			
<b>Peau:</b>	Peut causer une irritation mineure et passagère. Rougeur, démangeaisons.			
<b>Yeux:</b>	Peut causer une irritation mineure et passagère. Rougeur, douleur, larmoiement.			
<b>Ingestion:</b>	Peut causer vomissements, diarrhée, nausée. Peut être aspiré dans les poumons pendant l'ingestion ou les vomissements et causer une pneumonie chimique ou un œdème pulmonaire.			
<b>Effets de l'exposition de longue durée (chronique) :</b>				
<b>Inhalation:</b>	Aucune donnée.			
<b>Peau:</b>	Peut provoquer un assèchement de la peau.			
<b>Yeux:</b>	Aucune donnée.			
<b>Ingestion:</b>	Aucune donnée.			
<b>Cancérogénicité (CIRC) :</b>	D-Limonène	5989-27-5	Groupe 3 : inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'Homme.	
<b>Tératogénicité:</b>	Aucune donnée.			
<b>Mutagénicité:</b>	Aucune donnée.			
<b>Organe cible:</b>	Aucune donnée.			
<b>Conditions aggravées par l'exposition :</b>	Aucune donnée.			

### SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES


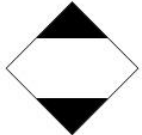
Ingrédients dangereux	No. CAS	%	Valeur	Espèce
Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraitee (C9-C16)	64742-47-8	90.0	LC50 45 mg/L, 96h	Pimephales promelas
			LC50 1.4 mg/L, 48h	Daphnia magna
			LC50 1.3 mg/L, 72h	Pseudokirchneriella subcapitata
			LC50 678 mg/L	Tetrahymania pyriformis
D-Limonène	5989-27-5	5.0	LC50 0.72 mg/L, 96h	Pimephales promelas
			EC50 0.36 mg/L, 48h	Daphnia magna
			EC50 3.94 mg/L	Bacteries
Methyl 9-dodecenoate	39202-17-0	5.0	Aucune donnée.	Aucune donnée.
<b>Persistance et biodégradation :</b>	Non disponible			
<b>Potentiel bioaccumulation:</b>	Non disponible			
<b>Mobilité dans le sol:</b>	Non disponible			

Autres effets nocifs : Non disponible

**SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT**

**Conditions d'entreposage et de manutention des déchets :** Entreposer les matières pour élimination et les emballages contaminés tel qu'indiqué à la section 7 Manutention et entreposage.  
**Méthodes d'élimination :** L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

**SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Numéro ONU	Désignation officielle	Classe	Groupe emballage	Placard
UN1993	LIQUIDE INFLAMMABLE N.S.A. (ESSENCES MINÉRALES) P.É 60 °C	3	III	
Quantité limitée	5 L			

Précautions spéciales: Tenir éloigné des sources de chaleur et étincelles.  
 Dangers environnementaux: Polluant marin.

**SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

**Renseignements sur la loi canadienne de la protection de l'environnement (LCPE) :** Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS), dans la liste extérieure des substances (LES) ou ils sont exempts.  
**Autres :** Les composants de ce produit sont répertoriés dans la liste TSCA ou en sont exempts.

**SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS**

<b>Préparée par:</b>	Laboratoire Campeau Inc. 61 rue Des Menuisiers, Local 106 Sainte Anne Des Plaines, Qc, J0N1H0
<b>Numéro de téléphone:</b>	(450) 940-0644
<b>Date :</b>	5 avril 2019
<b>Version:</b>	1.0
<b>Abréviations:</b>	ACGIH American Conference of Governmental Industrial Hygienists AIHA American Industrial Hygiene Association CAS Chemical Abstract Service CL / LC Concentration létale / Lethal concentration DL / LD Dose létale / Lethal dose IARC International Agency for Research on Cancer LES Liste extérieure des substances (NDSL) LIS Liste intérieure des substances (DSL) NIOSH National Institute for Occupational Safety and Health NTP National Toxicology Program (U.S.A.) OSHA Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.) PEL Permissible Exposure Limit SIMDUT Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail STEL Short-term Exposure Limit TLV Threshold Limit Value TSCA Toxic Substances Control Act TWA Time Weighted Average USEPA United States Environmental Protection Agency WHMIS Workplace Hazardous Materials Information System

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

---

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Les Distributions CNET ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.